

À la Une

Une conférence pour lancer les Journées de prévention santé (JPS) 2019

• Le partenariat entre le ministère de l'Intérieur et les mutuelles INTERIALE et MGP

Le ministère a mis en œuvre depuis longtemps un partenariat avec les mutuelles INTERIALE et MGP. La signature de l'accord-cadre pour l'amélioration de la prévention santé des agents du 18 juillet 2018 marque une étape nouvelle et vise à améliorer les conditions de vie et de travail de l'ensemble des agents du ministère actifs ou administratifs, par des actions de prévention santé communes toute l'année et en tous points du territoire. Cet accord-cadre concerne de nombreux domaines d'intervention : les troubles musculo-squelettiques, la nutrition, l'hygiène de vie, la sécurité routière, les addictions, les maladies cardio-vasculaires, la prévention et la gestion du stress, la sensibilisation au handicap... Parmi ces thématiques, celle retenue pour les actions à mener en 2019 est la gestion du stress.

• La conférence « Comment gérer le stress au travail et prendre soin de soi au quotidien ? »

organisée le 22 mars 2019 sur le site Lumière, a ouvert le cycle d'actions de prévention « Journées de prévention santé (JPS) 2019 » proposées par les mutuelles partenaires du ministère sur tout le territoire (sites police et préfecture) sur le thème « La gestion du stress au travail ». L'ouverture de la conférence a été faite par Martine Coudert, adjointe au DRCPN et Simon Babre, adjoint au DRH. Animée par le docteur Jean-Christophe Seznec et le Colonel Céline Ramdani, médecin en chef, elle a été riche d'enseignements pour les fonctionnaires du ministère. Véritable succès eu égard au nombre de participants et de sites connectés en visioconférence, elle a été l'occasion de rappeler le fonctionnement de l'être humain dans ses dimensions physique et psychologique et de présenter des outils pratiques à disposition de tous permettant à chacun de pouvoir mieux gérer les effets du stress dans son quotidien professionnel.

Le Docteur Jean Christophe SEZNEC, médecin psychiatre libéral sur Paris (voir lettre de janvier 2019) a expliqué les bases et les bienfaits de la méditation laïque qui repose sur l'utilisation de la pleine conscience comme outil de mieux être, en dehors de tout contexte religieux ou spirituel et notamment à travers la méthode ACT (thérapie de l'acceptation et de l'engagement). La thérapie ACT permet « de sortir concrètement de la rumination et de rester maître de son esprit » :

- comprendre votre machine à penser ;
 - décrypter vos pensées « hameçons », sources de ruminations ;
 - éviter les pièges à ruminations ;
 - accueillir vos émotions sans les juger et apprendre à les exprimer ;
 - vous ancrer dans le présent par des exercices pratiques simples à appliquer.
- La pratique de la méditation, de la sophrologie, les méthodes de temps bref de repos favorisent une récupération rapide en cas de fatigue, les exercices de respiration et de cohérence cardiaque sont autant d'outils à disposition permettant de retrouver son équilibre intérieur.

Le Colonel Céline RAMDANI, médecin en chef de l'Armée, praticien certifié de l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) a complété les propos du docteur Seznec. Au sein de l'unité de neurophysiologie du stress de l'IRBA situé à Brétigny- sur-Orge, la gestion du stress est une thématique de recherche dont les résultats sont appliqués auprès des personnels militaires mais entraînent de possibles retombées pour la santé publique (prévention des conséquences de la fatigue, gestion du rythme veille-sommeil, neurobiologie des états de stress, prévention de leurs conséquences et étude de la vulnérabilité individuelle au stress...). Elle a témoigné de l'utilisation de ces outils au sein de l'Armée (méditation, sophrologie, temps de repos bref) pour favoriser la récupération rapide en cas de fatigue et dans les situations de stress.

Un facilitateur graphique a illustré la conférence. Retrouvez la fresque dans > [Boîte à outils / Documentation](#)





• **Les JPS 2019 « La gestion du stress au travail »**

Les JPS organisés en administration centrale fin mars et début avril, dans le prolongement de la conférence, ont démarré le cycle des JPS sur tout le territoire. Ils ont permis de proposer aux personnels de s'informer et de tester différents ateliers pratiques dont la méditation en pleine conscience, la sophrologie, ou le temps de repos bref (voir article page ...). Les conseils et méthodes proposés visent à améliorer l'attention portée à son corps et à ses émotions et au moment présent.

« C'est comme un temps d'arrêt qui m'a permis de me relâcher et de mieux prendre conscience de mon corps. Ça fait du bien ! », témoigne un participant à l'atelier méditation en administration centrale. Durant ces journées sur les sites de Beauvau, Lumière, Garance, plus de 300 personnes ont pu s'essayer aux méthodes de gestion du stress : méditation, sophrologie, temps de repos bref et apprendre à mieux se détendre. Pour compléter ces initiations, les mutuelles ont proposé des ateliers de dépistage du stress. L'ensemble des méthodes proposées par les spécialistes sont à poursuivre à la maison, dans les transports, au bureau et à chaque fois que l'on en ressent le besoin. Un programme ambitieux au service du bien-être de tous, à n'importe quel âge.

Prochaine JPS les 10 et 11 avril, en Dordogne, à la préfecture et à la DDSF ainsi que dans d'autres préfectures.



Le Billet du docteur Seznec

Le 22 mars 2019 a été un très beau jour, comme beaucoup d'autres d'ailleurs... Il m'a cependant permis de vivre une belle rencontre avec des agents du ministère vous et de beaux échanges sur la façon de prendre soin de soi.

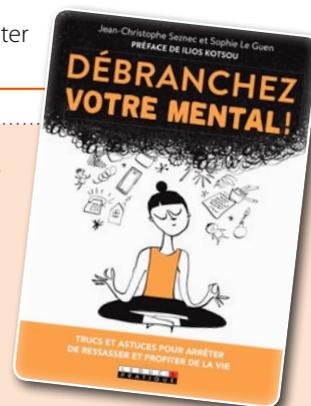
Nous avons tous besoin de gérer notre intériorité qui résonne plus ou moins fortement à ce que nous vivons (pensées, émotions, sensations physiques...). Sans une gestion engagée de soi, les émotions peuvent déborder en émeutes intérieures et les pensées en anxiété ou en stress. Il est nécessaire de savoir remettre de l'ordre en soi et gagner en flexibilité psychologique pour s'adapter à la vie professionnelle et personnelle.

La gestion de soi et du stress est l'affaire de tous et de chacun au fil de la vie. Elle doit se faire à chaque instant afin de ne pas se laisser déborder par les échos que procurent un métier exigeant, comme dans votre ministère où les métiers sont éprouvants et pour certains exercés dans des conditions de danger permanent. J'ai pris beaucoup de plaisir à partager avec vous tous ces nouveaux outils pour gérer le stress, comme la cohérence cardiaque et la méditation, pour qu'ils soient à votre disposition à chaque instant de l'exercice de votre fonction. En effet la science et la psychologie ont fait des pas de géant. Il est donc important que votre ministère bénéficie de ces avancées. Nous avons pu partager ensemble que des policiers en France et dans d'autres pays, les sportifs de haut-niveaux, les députés et même les militaires français se mettent progressivement à la pleine conscience et aux différents outils pour guérir les blessures psychiques. J'en profite pour remercier le médecin chef Céline Ramdani de l'IRBA d'être venue nous apporter son témoignage et son expertise au cours de cette conférence. Nos échanges ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives comme la création d'une application téléphonique dédiée aux spécificités de votre métier.

Je souhaite que nos échanges vous permettent de réconcilier épanouissement personnel et efficacité professionnelle tout en prenant bien soin de vous à l'aide d'outils pratiques, pragmatiques et fonctionnels. Merci à vous de m'avoir fait confiance et de m'avoir écouté.

> Retrouvez l'enregistrement vidéo et audio de la conférence, l'interview du Dr Seznec et la documentation correspondante sur l'Intranet de l'action sociale

Le dernier livre de Jean-Christophe Seznec : « Débranchez votre mental – Trucs et astuces pour arrêter de ressasser et profiter de la vie » aux éditions Leduc.s Pratique



>>> Pour en savoir plus

Le site de l'IRBA : ><https://www.defense.gouv.fr/sante/notre-expertise/recherche-biomedicale/recherche-biomedicale>

Les applications pour la méditation : > [Petit Bambou](#) / > [Namatata](#) / > [Mind](#)

Les sites sur la méditation :

> <http://mindfulness.cps-emotions.be/>

> <https://www.facebook.com/seznec.jeanchristophe>

> <https://www.sasseoir-ensemble.fr/>

> <http://docteur-seznec.over-blog.com/>

Le blog à palabres : www.blog-a-palabres.org

Ces applications et sites peuvent être bloqués par Orion. N'hésitez pas à les consulter à partir de vos ordinateurs personnels !

Actualité du MI

Agents publics, simplifions ensemble : participez à la consultation !

Dans le cadre du projet de loi de transformation de la fonction publique, le Gouvernement a décidé de lancer une vaste consultation auprès des 2,5 millions d'agents de l'État pour simplifier les modes de fonctionnement, autour d'une question : « Comment lever les blocages que vous rencontrez au quotidien ? » par le biais de la plateforme « Prenez la parole ! ».

Contribuez au débat en déposant vos propositions ou en votant pour les propositions déjà en ligne.

Pour participer et faire participer les agents, un lien unique et sécurisé a été attribué pour accéder à la plateforme « Prenez la parole ! » :

- Il s'agit d'identifier les irritants, les freins inutiles, les normes excessives, les procédures superflues ou les obstacles réglementaires qui ne se justifient plus.

- Toutes les propositions déposées sur la plateforme seront examinées, et le Gouvernement s'engage à répondre aux 20 propositions qui seront les plus soutenues par les votes des agents.

- Le niveau de participation des agents à cette consultation est un élément-clé de succès.

- La confidentialité et l'anonymat de vos réponses sont totalement garantis.

La Direction interministérielle de la transformation publique vous remercie de votre implication.

Agents publics :
COMMENT LEVER LES BLOCAGES
QUE VOUS RENCONTREZ AU QUOTIDIEN ?
PRENEZ LA PAROLE !

>>> Pour en savoir plus

Participer à la consultation jusqu'au 15 avril sur : > [Prenez la parole !](#)

Source : > [Matignon Infos Services](#)

Vie pratique

Des lettres types gratuites et personnalisables sur Service-public.fr

Demande de congé parental dans le secteur privé ou dans la fonction publique, notification de départ à la retraite du salarié, lettre de démission du salarié, attestation d'hébergement ou encore attestation sur l'honneur. Vous avez besoin de rédiger une lettre ou une attestation pour effectuer une démarche ? Savez-vous que vous pouvez utiliser des lettres types gratuites et personnalisables depuis Service-public.fr ? Alors que, jusqu'à présent, la plupart des modèles de lettre proposés sur le site nécessitaient de recopier le document sur un traitement de texte avant de pouvoir le personnaliser, les nouveaux modèles prêts à l'emploi sont personnalisables. Le document se complète automatiquement en fonction des réponses que vous apportez en donnant vos coordonnées et celles du destinataire de la lettre et d'autres informations liées à la demande même. Une fois votre lettre personnalisée complétée, vous pouvez en un clic la copier dans votre presse-papier ou la télécharger au format PDF et l'imprimer.

Source : > [service-public.fr](#)



>>> Pour en savoir plus

Les modèles de lettre personnalisables en ligne : > <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13150>

Logement

L'ERAFP au profit des agents de l'État

Depuis janvier 2017, grâce à l'investissement de l'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP) au profit du logement des agents publics, les agents de la fonction publique de l'État peuvent bénéficier d'un accès exclusif à une offre de logements intermédiaires. Cette offre de logements, avec un loyer de 10 à 15 % inférieur au prix du marché, vient compléter l'offre de logements sociaux.

Plusieurs changements viennent d'être mis en place afin de faciliter l'accès effectif des agents à cette offre : procédure simplifiée, interface web directement accessible, offre étendue à deux nouvelles zones géographiques (communes les plus chères de la région PACA, pays de Gex).

Pour être éligibles, les candidats locataires doivent justifier de ressources inférieures ou égales à un plafond (le même que pour le niveau supérieur du logement social - PLI -) qui varie en fonction de la composition familiale et du secteur géographique*.



>>> Pour en savoir plus

Les logements proposés sont accessibles sur le site > <https://www.cdc-habitat.fr/fonctionpublique> avec le code ministère : 209.

> [Plaquette de présentation du site ainsi qu'une marche à suivre pour accéder aux offres](#)

* *Les plafonds sont consultables sur le site du service public :* > <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869>

Retraite

La retraite en ligne...

Vous pouvez désormais demander votre retraite en ligne, en un seul clic, pour tous les régimes auprès desquels vous avez cotisé. Il suffit pour cela de vous connecter au site Internet > info-retraite.fr



La démarche est la suivante :

Étape 1 : Votre demande de départ adressée en même temps à tous vos régimes

1) Créez votre compte sur info-retraite.fr. Connectez-vous obligatoirement avec FranceConnect qui vous garantit un accès sécurisé et vous permet d'accéder à la demande de retraite.

2) Vérifiez que votre compte retraite comporte toutes vos données de carrière, complètes et exactes.

Si vous constatez des anomalies ou des éléments manquants, demandez-en la correction directement à partir de votre compte.

3) Accédez au service « demander ma retraite », pour déposer votre demande de départ. Une fois validée, elle sera transmise à vos régimes de retraite de base et complémentaires.

Un e-mail d'info-retraite.fr vous sera envoyé pour confirmation de la prise en compte de votre demande.

Étape 2 : votre retraite de l'État

En ce qui concerne votre retraite de l'État, en votre qualité de fonctionnaire, votre démarche ne s'arrête pas là.

Un e-mail vous invitera à utiliser l'Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public (ENSAP) sur > ensap.gouv.fr afin de suivre la procédure qui vous permettra d'obtenir votre retraite de l'État ainsi que la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP).

La demande de retraite en ligne est valable pour tous vos autres régimes de retraite : CNAV, MSA, RSI, complémentaires du privé...

Important ! La procédure actuelle de départ en retraite des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur demeure inchangée. Après connexion à l'ENSAP, vous recevrez un e-mail vous transmettant le formulaire de demande de pension (EPR10) et vous invitant à demander votre retraite auprès de votre service ressources humaines (préfecture, SGAMI, bureau de centrale...), qui reste chargé de prendre votre arrêté de radiation des cadres et de transmettre votre dossier retraite au Bureau des Pensions et Allocations d'Invalidité (BPAI). Le BPAI se chargera de pré-liquider votre pension et vous enverra par e-mail une estimation de votre future pension de l'État. La proposition de liquidation sera envoyée au SRE pour liquidation de votre pension et émission du titre de pension qui vous sera adressé par courrier, directement à votre domicile.

>>> Pour en savoir plus

Site Internet : > www.info-retraite.fr

Site du service des retraites de l'État : > <https://retraitesdeletat.gouv.fr> - Site de l'ENSAP : > <https://ensap.gouv.fr>

Site Intranet de l'action sociale / Rubrique Retraite : > <http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/>

BPAI - Courriel : > centre-information-retraite@interieur.gouv.fr - Tél. 04 94 60 48 04

Le directeur des ressources humaines Stanislas Bourron, Simon Babre, adjoint au DRH et Anne Brosseau, sous-directrice de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel, se sont rendus au bureau des pensions et allocations d'invalidité (BPAI) le 29 mars dernier. Après une visite le matin des 4 étages du bâtiment qui accueille le BPAI, une réunion de l'ensemble des agents a permis l'après-midi de faire le point sur l'activité en 2018 et en 2019 du bureau, d'évoquer les évolutions intervenues en termes d'effectifs et l'accompagnement mis en place, de présenter le déploiement de Dialogue 2.

Le process de restructuration du bureau s'achèvera en 2020 comme prévu. L'activité jusqu'à juillet 2019 sera soutenue, avec la fiabilisation des comptes individuels de retraite pour préparer l'audit prévu par le service des retraites de l'État à l'automne avant la bascule définitive vers le nouveau système au cours de l'année 2020.



Mars 2019 : bilan de la campagne de l'audition

A l'occasion de la 22^e édition de la Journée nationale de l'audition (JNA), un module de dépistage de l'audition unique en France, élaboré avec l'Inserm, a été développé pour le ministère de l'Intérieur par l'association JNA, organisatrice des campagnes nationales. Les agents ont pu bénéficier de ce test audio gratuit, via la plateforme JNA en ligne. Il a été mis en place pour être accessible au plus grand nombre et à la fois des postes professionnels ou personnels avec un test réalisable sur PC, tablette et mobile.

15 330 agents du ministère de l'Intérieur ont utilisé le module de dépistage en ligne.

647 personnes ont été invitées à consulter un médecin ORL pour vérifier leur capacité à bien entendre.

6 453 agents présentaient une audition pouvant indiquer une perte légère à moyenne.

Centré sur le mesurage des capacités à comprendre la parole dans le bruit, ce module permet à l'utilisateur de faire un point sur ses capacités à bien entendre.

Bien entendre contribue à une bonne stimulation du cerveau et au maintien des 3 fonctions essentielles de l'audition : l'alerte, la communication et les émotions.

Là se situe le point essentiel pour le bon développement de ses potentiels « santé » et « vie sociale » à tous les âges de la vie.

Si vous êtes en activité, certains cabinets de médecine de prévention sont dotés d'appareil de contrôle de l'audition, vous pouvez réaliser un bilan de vérification en les consultant. N'hésitez pas également à consulter votre médecin généraliste pour faire le point avec lui.



>>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale/Actualités > actionsociale.mi

> [Liste des médecins de prévention du ministère](#)

D'octobre à juin, je fais dépister gratuitement un risque de glaucome avec le bus DITES STOP AU GLAUCOME

Plus d'un million de personnes sont touchées en France et la moitié des personnes concernées ignorent qu'elles sont atteintes de glaucome. Cette pathologie est en effet silencieuse et sans symptômes jusqu'à un âge avancé. Or si le glaucome n'est pas dépisté, cela peut mener à la cécité. Elle concerne les 40 ans et plus.

À l'occasion de la semaine mondiale de la prévention du glaucome du 10 au 16 mars 2019, l'Union nationale des aveugles et déficients visuels (UNADEV) lance la 8^e édition de sa campagne nationale de sensibilisation, d'information et de dépistage gratuit des facteurs de risque du glaucome. Outre des dépistages gratuits, l'UNADEV propose aussi, dans la plupart de ses centres régionaux, des conférences sur le glaucome.

D'octobre à juin, le bus du glaucome (gros camion aménagé) sillonne le territoire français, afin d'informer le plus grand nombre sur la pathologie et leur permettre de bénéficier d'une consultation gratuite avec des professionnels de santé.

Le bus du glaucome fait étape dans plus de 15 villes françaises. C'est un cabinet ophtalmologique mobile avec des ophtalmologistes qui assurent les dépistages, accompagnés d'un orthoptiste.

C'est rapide -10 minutes- et ça ne fait pas mal.

Les examens pratiqués : une mesure de la tension intraoculaire (PIO) et une mesure de l'épaisseur de la cornée (pachymétrie). Une photo du fond de l'œil sans dilatation permet de vérifier l'état du nerf optique ainsi qu'un examen du champ visuel.



Cette année, la campagne se tient jusqu'au 6 juin 2019 :

- **Dijon** : a eu lieu du 2 au 4 avril 2019 – Place de la République ;
- **Strasbourg** : les 15 et 16 mai 2019 – Place Dauphine ;
- **Metz** : les 17 et 18 avril 2019 – Place de la République ;
- **Amiens** : du 14 au 16 mai 2019 – Place Léon Gontier ;
- **Bordeaux** : du 21 au 23 mai 2019 – Lieu en cours de définition ;
- **Pau** : les 27 et 28 juin 2019 – Lieu en cours de définition ;
- **Mont-de-Marsan** : les 3 et 4 juin 2019 – Lieu en cours de définition ;
- **Dax** : les 5 et 6 juin 2019 – Lieu en cours de définition.

>>> Pour en savoir plus

Site Internet de l'Union nationale des aveugles et déficients visuels : > <https://www.unadev.com/>

Renseignements ou prises de rendez-vous au **0800 94 22 33** (appel et services gratuits)

Handicap

Duoday 2019: lancement de la campagne ?

Duoday, pourquoi, pour qui ?

« Il est plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé » - Albert Einstein.

• **Pour les employeurs, qu'ils soient entreprises, collectivités, associations ou toute autre structure** : le DUODAY permet de découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs en situation de handicap, lors d'un moment chaleureux et bienveillant. Et ainsi, valoriser ses ressources humaines en les impliquant, s'ouvrir à la diversité et au handicap en particulier, communiquer sur ses valeurs sociales, renforcer l'exemplarité de sa politique sociale déjà engagée. > **Je participe**

• **Pour les personnes en situation de handicap** : le DUODAY offre l'opportunité de découvrir un environnement de travail, préciser un projet professionnel, amorcer un parcours d'insertion, convaincre un employeur de ses possibilités en terme l'intégration, de performance et d'autonomie. > **Je participe**

Vendredi 1^{er} Février 2019, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées a réuni une centaine de représentants d'employeurs publics et privés, d'administrations et d'associations pour lancer la campagne 2019 du Duoday.

Cette 2^e édition se déroulera le 16 mai prochain. Le principe DuoDay est simple : une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise. Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés.

Le ministère de l'Intérieur est partenaire de cette opération qui permet aux personnes en situation de handicap de se familiariser avec le monde du travail.



Tout commence ici et maintenant : que vous soyez un **employeur** et souhaitez proposer une offre de duo, **une personne en situation de handicap** et souhaitez vivre cette expérience, il vous suffit de déposer votre candidature via > **les formulaires en ligne**.

Ensuite l'équipe du duoday et ses partenaires locaux sur tout le territoire s'occupent du reste (organisation des duos, formalisation des conventions de stage...).

Le jeudi 16 mai, des personnes se rencontreront, échangeront, travailleront ensemble ou observeront un environnement de travail. Cette journée contribuera à changer le regard sur l'handicap.

>>> Pour en savoir plus

> **Le site de l'opération Duoday**

Pour l'administration centrale : > secretariat-sdasap@interieur.gouv.fr

Pour les préfetures ou services déconcentrés : votre service départemental d'action sociale ou votre correspondant handicap

Documents à télécharger : > **Communiqué de presse Duoday 2019**

2^e concours BD « Handicap, créons le dialogue ! »

Juin 2019 : « Mois du handicap », sera ponctué de moments consacrés à l'information et à la sensibilisation au handicap : réunion des correspondants et référents handicap, jeux en ligne, animations...

A cette occasion, un 2^e jeu-concours Bande dessinée sera proposé à tous les agents du ministère. Laissez parler votre inspiration et complétez les bulles vides de l'un des deux scénarios proposés, soit sur la thématique des maladies invalidantes, soit sur celle du handicap moteur. L'auteur du meilleur scénario par thématique recevra une tablette qui lui sera remise le 17 juin, lors du séminaire des référents handicap.

Lancement du concours *Alors... à vos crayons !*

Renvoyez votre scénario à l'adresse :

> handicap@interieur.gouv.fr avant le 6 mai 2019.

Plus d'infos sur le concours à partir du 8 avril 2019 sur le site Intranet de l'action sociale/Rubrique handicap : actionsociale.mi et par mail : > action.sociale@interieur.gouv.fr

En 2018, « Devenez dialoguiste BD » a recueilli plus de 402 scénarios, dont 245 pour le handicap visuel et 157 pour le handicap auditif et des candidatures issues de tous les périmètres du ministère.



Le dessinateur invité de ce 2^e concours est Denis Bodart. Né en Belgique en 1962, il débute dans la BD en 1985. Il s'associe avec Yann en 1988 avec Célestin Speculoos chez Glénat, qui est depuis réédité chez Vents d'Ouest, Nicotine Goudron pour l'Echo des Savanes / Albin Michel et un volume de Chamino pour Marsu Productions. En 1994, il crée la série Les Aberrants avec Lamquet pour les Editions Lefranq, tout en dessinant pour Spirou. Il a également participé aux collectifs Sales Petits Contes chez Dupuis, où le même Yann parodiait les contes d'Andersen.

>>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale/Actualités : > actionsociale.mi

6 > action.sociale@interieur.gouv.fr



Témoignage : que sont-ils devenus ?

La M2RP accompagne actuellement 4814 agents dans leur projet de transition professionnelle. Elle s'emploie également à garder le contact avec ceux qui ont réalisé leur projet : l'agent maintient ainsi le lien avec sa « maison mère » et son expérience est souvent profitable à ses collègues en cours d'accompagnement. Dans la lettre, vous pourrez avoir régulièrement des nouvelles de ceux qui ont quitté la Police nationale.

M2RP : « Bonjour Gérald, racontez-nous votre parcours et comment vous êtes devenu responsable sécurité au sein de l'université Aix-Marseille ? »

Après 34 ans d'une carrière d'officier de police, j'avais envie de découvrir d'autres horizons. Accompagné par la M2RP, j'ai été averti de la création d'un poste de responsable sûreté au sein de l'Université d'Aix-Marseille. Ce recrutement répondait à un double besoin de leur part : mettre en place la nouvelle politique de sûreté de l'établissement et répondre aux exigences du Plan Vigipirate. Dès lors, pour optimiser mes chances d'être retenu, j'ai régulièrement échangé avec les conseillers mobilité carrière de la zone sud. J'ai beaucoup discuté avec eux sur l'élaboration de mon CV, sur le contenu de ma lettre de motivation ainsi que pour préparer les entretiens de recrutement. Tout au long de cette phase préparatoire, j'ai pu apprécier l'écoute et le professionnalisme avec lesquels les conseillers mobilité carrière ont su répondre à mes nombreuses sollicitations. Après des phases successives de sélection, ma candidature a finalement été retenue et j'ai intégré mon poste en juin 2017, au titre de conseiller du président de l'université Aix-Marseille pour les questions de sûreté.

M2RP : quelle a été la première mission qui vous a été confiée par votre nouvel employeur ?

Mon premier challenge a été d'élaborer un plan triennal de sécurisation des 60 sites universitaires, répartis sur 10 communes, plan qui se terminera en 2020. Je suis aussi force de proposition dans la création d'une direction interne à l'université en charge de la sûreté et de la sécurité de défense.

M2RP : quelles sont les principales difficultés rencontrées lors de ce changement de métier ?

Même si cette mobilité s'est faite vers un domaine proche de mon précédent métier, j'ai réfléchi à cette « peur du vide » avec une profonde réflexion sur : « est-ce que je fais le bon choix en quittant la police ? 1 » Par ailleurs, passer d'un employeur où la hiérarchie est très présente avec une centralisation de l'information importante à une organisation décentralisée, a aussi été une réelle transformation. Désormais, j'assume plusieurs rôles en un : conseiller, chef de projet, représentant de l'université auprès des partenaires. Je peux parfois me sentir isolé des autres directions de l'université. Il faut également savoir communiquer pour que les dispositions prises soient comprises et acceptées par tous, y compris par des interlocuteurs qui voient dans certaines mesures une forme d'entrave aux libertés individuelles.

M2RP : quels sont, selon vous, les atouts apportés par votre carrière en police ?

Ma mission est que l'on puisse travailler, enseigner et étudier dans un environnement globalement mieux sécurisé : un fil rouge avec mon ancien métier. Disponibilité réactivité sont deux qualités indispensables pour s'adapter aux événements, mais aussi savoir faire preuve d'initiative et de discernement avec de nouveaux interlocuteurs, savoir rendre compte de manière pertinente et mesurée, avoir un relationnel important développé dans le cadre de mes fonctions précédentes est un véritable plus, avoir une bonne connaissance du domaine de la sûreté donne de la crédibilité à mes propositions, être discret et être loyal permettant ainsi de dialoguer en confiance ;

Merci Gérald pour votre témoignage et bonne continuation à vous !

NB : les policiers qui veulent exercer en dehors de la police peuvent choisir soit une disponibilité pour convenances personnelles ou, comme Gérald, la position du détachement.

>>> Pour en savoir plus

Article complet sur le site Intranet DRCPN : > <http://police-nationale.minint.fr/>

Pour nous écrire : > drcpn-m2rp-adm-centrale@interieur.gouv.fr

La FSPN sur de grandes épreuves sportives !

2019 sonne le coup d'envoi pour la FSPN de ses nouvelles actions fédérales, orientées sur le sport de masse. En effet, la Fédération propose à ses licenciés de participer à de grandes épreuves sportives sur tout le territoire et sans distinction de niveau.

Ainsi, le 10 mars plusieurs compétiteurs se sont rendus sur la course de ski de fond « La Savoyarde » mêlant sport et convivialité.

> <https://www.sportpolice.fr/actualites/le-team-police-a-la-savoyarde/>

D'autres actions sont au programme et d'ores-et-déjà vous pouvez vous inscrire sur La Route de Louvre (course à pied, Lille), l'Ardéchoise (cyclotourisme) ou encore le Paris-Versailles.

> <https://www.sportpolice.fr/actualites/le-team-police-a-la-route-du-louvre/>

> <https://www.sportpolice.fr/actualites/le-team-police-a-lardechoise/>

> <https://www.sportpolice.fr/actualites/le-team-police-sur-le-paris-versailles-2019/>



Brigitte Jullien, directrice de l'IGPN et présidente de la FSPN a assisté à l'inauguration officielle de l'association sportive à Garance. A cette occasion, Emmanuelle Médina, présidente de l'association, Emmanuel Gourbesville, secrétaire général, Olivier Larvor, trésorier et Raphaël Benhamou, secrétaire adjoint, ont pu sensibiliser les agents aux bienfaits du sport via une présentation détaillée des activités proposées.

> <https://www.sportpolice.fr/actualites/lassociation-garance-prend-son-envol/>

Action locale

Week-end au ski pour l'ADASP 91

Du 22 au 25 mars 2019, 90 adhérents et leurs familles ont participé au traditionnel week-end ski à Chamrousse (38). Après un transport en bus où les festivités et la bonne humeur régnaient, l'arrivée s'est faite aux alentours de 22 heures. Une partie de l'équipe de l'ADASP était arrivée la veille afin que tout soit prêt pour l'organisation matérielle (répartition des chambres et remise des clés, matériel de ski personnalisé pour chacun dans le casier). Les trois jours suivants, c'est sous un soleil radieux que chacun a pu à sa guise, dévaler les pistes. Les débutants quant à eux ont été encadrés par un moniteur de l'ESF. Deux groupes de participants ont fait une sortie raquettes, encadrés par deux guides expérimentés. Les repas furent festifs et chaque participant a pu déguster les spécialités locales. Et c'est bien fatigués mais avec des souvenirs plein la tête que nos participants sont arrivés à Corbeil-Essonnes, aux alentours de 23 heures ce lundi 25 mars.

Une fois de plus, nous avons pu constater le réel plaisir que les collègues ont eu à se retrouver, échanger et rire faisant de ce week-end un événement primordial de notre association. D'ores-et-déjà, le rendez-vous est pris pour l'année prochaine. Nous fêterons à cette occasion le 15^e anniversaire de cet événement !



>>> Pour en savoir plus

Contact : Bertrand Vanelle, vice-président - Portable : 06 68 02 66 22

ADASP: 8/14 rue du Docteur Vignes - 91100 Corbeil-Essonnes - Tél. 01 60 89 89 00

Agenda



> Mercredi 10 avril 2019 > Journées de prévention santé (JPS) à la préfecture de la Dordogne/Périgueux

Au programme de cette journée, animations et ateliers seront organisés par la SDASAP/DRH en partenariat avec les mutuelles (Intérieure et MGP).



> Jeudi 11 avril 2019 > Journées de prévention santé (JPS) à la DDSP de la Dordogne/CPS de Bergerac (24)

Au programme de cette journée, animations et ateliers sont organisés par la SDPAS/DRCPN en partenariat avec les mutuelles (Intérieure et MGP) et la Fédération sportive de la Police nationale (FSPN).



> Vendredi 5 avril 2019 > Séminaire des chefs de service départemental d'action sociale (SDAS)

Amphithéâtre - Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France - 75012 Paris

Loisirs

Centre de vacances ANAS « Irénée Calas » de Camiers

Envie de découvrir la région des Hauts-de-France et sa splendide côte d'Opale, n'hésitez pas à venir séjourner dans notre centre de vacances ANAS « Irénée Calas », à Camiers, situé entre le Touquet-Paris-Plage et Boulogne-sur-Mer, à seulement 2 h 30 de la région parisienne.

A 5 mn du centre, vous y découvrirez également ces immenses plages à perte de vue où vous pourrez pratiquer du char-à-voile à des prix plus qu'attractifs et la pêche à pied. Vous pourrez également visiter à proximité les nombreux lieux touristiques et culturels.

Le centre de vacances se situe au cœur du village à proximité des différents commerces. Vous pourrez également pratiquer de grandes balades à vélo sur les nombreuses pistes cyclables du littoral et y découvrir les réserves naturelles. Les installations sportives de la commune, attenantes au centre de vacances, sont également à votre disposition.

Le centre est équipé de 3 studios de 6 places dont un PMR, 3 mobiles-homes de 4 places et quatre mobiles-homes de 5 places ainsi que des parcelles de caravanes accessibles entre le 1^{er} avril et le 31 Octobre. Toutes les structures, équipées du confort souhaité (téléviseur, frigidaire, gazinière, four...).

Sur le centre, vous profiterez des animations proposées et des soirées dansantes organisées tout l'été. Un bar et une salle de réception sont à votre disposition.

Les tarifs sont, selon la saison, à partir de 220 € la semaine (période hivernale) et 420 € (période estivale). Formules week-end du vendredi après-midi au dimanche après-midi, à partir de 90 €.

Renseignements : Centre ANAS « Irénée Calas » - 13, rue du Vieux Moulin - 62176 Camiers - Tél. 03 21 84 56 16

Courriel : > camiers@anas.asso.fr

Réservations : 18, quai de Polangis - 94340 Joinville-le-Pont - Tél. 01 48 86 67 98 - Courriel : > reservation@anas.asso.fr

Site Internet de l'Anas : > <https://www.anas.asso.fr/centre-anas-camiers>



Du côté de la FJM...

RÉOUVERTURE DU DOMAINE DU LAC D'AYDAT LE 6 AVRIL !

Votre destination nature pour les vacances de printemps, au cœur du parc naturel régional des volcans d'Auvergne.

Votre semaine en mobile-home :

- « classique » (4-6 pers.) à partir de **224 €***
- « grand confort » (6-8 pers.) à partir de **469 €***

*Tarif en période verte. Il comprend la location en mobile-home classique ou grand confort pour 8 jours/7 nuits. Il ne comprend pas les boissons, les repas, les transports, les draps et linge de toilette, la taxe de séjour, les frais de dossier.

Renseignements et réservation : parc résidentiel de loisirs « Le Domaine du Lac » - Chemin des Cratères - Sauteyras - 63970 Aydat

Tél. **04 73 79 37 07** - Courriel : > ledomainedulac@fondationjeanmoulin.fr

Retrouvez le Domaine du Lac et les autres centres de vacances de la FJM sur son site Internet : > www.fondationjeanmoulin.fr

et dans son guide « Vacances & Loisirs 2019 ».

Version papier sur demande à > fjm-guidevacances@interieur.gouv.fr



LES INSCRIPTIONS AUX SÉJOURS JEUNES D'ÉTÉ SONT OUVERTES !

Si les séjours équestres, balnéaires ou mécaniques sont toujours bien présents, la part belle est faite cette année aux nouveautés avec des séjours sur des thématiques sportives, artistiques ou encore basée sur l'écologie ! La découverte de destinations lointaines pour les plus téméraires : l'Angleterre, les Baléares, la Grèce, le Guatemala ou encore la Bulgarie. La programmation des séjours linguistiques s'est recentrée sur des séjours plus qualitatifs sur l'apprentissage de l'anglais avec des programmes dont l'encadrement se fait en anglais pendant les activités et les visites. Et enfin, plusieurs séjours proposés cette année pour les 18/22 ans comme l'Europe de l'Est à bord du Transibérien, le Vietnam, la Thaïlande ou l'Afrique du Sud. Et pour les plus studieux, deux programmes pour perfectionner l'anglais en Grande-Bretagne dont un séjour 100 % Londres !

A retrouver sur : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-enfants/sejours-jeune/>

LES PARTENAIRES

Costa Croisières

Profitez du printemps pour bénéficier de -15 % jusqu'au 15 avril.

Réservez exclusivement au **0 811 020 033** ou sur > www.costa-collectivites.fr

avec le code partenaire **24515699** et le mot de passe **costa2015**

Détails de l'offre à retrouver sur :

> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/voyagistes/costa-croisieres/>



Belambra

5 % de réduction supplémentaire sur les offres du moment, soit jusqu'à 35 %* de réduction sur votre séjour printemps/été !

*Jusqu'à 35 % de réduction sur les séjours printemps/été, valable sur une sélection de site et périodes et sur un stock de logements alloués à cet effet. Offre applicable uniquement sur l'hébergement en formule location et sur l'hébergement et la restauration en formule demi-pension, à l'exclusion de tout autre prestation ou supplément.

Détails de l'offre à retrouver sur :

> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/voyagistes/belambra-clubs/>

Code partenaire : **8939S** - Identifiant : **MINTER** - Mot de passe : **8939S**



Neoness, votre nouveau partenaire sport !

La FJM propose des contre marques pour les Clubs Neoness à des tarifs négociés.

2 Formules d'abonnement pour 1 an :

- Essentiel Live : accès à tout le réseau des salles Neoness : **345 €**
- Essentiel NON Live : accès aux salles Neoness NON Live : **285 €**

Acheter votre contremarque auprès de la FJM (envoi par courrier, par email ou sur place dans nos bureaux) et présenter là à votre Club. Ce dernier vous délivrera votre carte d'accès pour 1 an.

Détails de l'offre à retrouver sur :

> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/sport/neoness/>

